

Péril animalier en aviation générale

Les oiseaux et autres animaux présents sur les aérodromes et leur périphérie représentent des dangers potentiels pour la sécurité aérienne.

Quelques conseils :

- Regarder dehors et **adapter la trajectoire sans manœuvre brusque**
- Respecter une **distance de sécurité par rapport aux oiseaux** pour ne pas engendrer un mouvement brutal de fuite ; privilégier un évitement par l'arrière ou au-dessus (les oiseaux plongent pour éviter un danger)
- **Si la piste est occupée par un animal, interrompre le décollage/l'atterrissage** (rappel du plancher de décision à 100 ft AGL)



La présence d'animaux sur les aérodromes est souvent due à l'existence d'un attrait particulier. Le risque de les rencontrer dépend entre autres de l'intensité du trafic aérien et de la période.



- **Les risques de rencontre d'oiseaux sont plus importants lors des périodes migratoires (octobre et mars) et la période de l'envol des jeunes non-habitués aux avions (juin et juillet).**
- **L'aube et le crépuscule sont les moments de la journée les plus dangereux** (ex : sangliers en fin de journée à Lasbordes)
- **Attention avant le vol : NOTAM, VAC, ATIS, observation ...**
- En cas de **collision avec un animal**, privilégier un **retour au sol** dès que possible + après le vol, **signaler l'événement au moyen d'un REX**

Pour plus d'information :

- ⇒ Site internet de la STAC : [http://www.stac.aviation-civile.gouv.fr/fr/securite/risque-animalier/prevention-
risque-animalier](http://www.stac.aviation-civile.gouv.fr/fr/securite/risque-animalier/prevention-risque-animalier)
- ⇒ Supports de présentations des séminaires sécurité des vols ENAC :
 - [Partager l'espace avec les oiseaux](#)
 - [Habitues de vol des vautours en Europe](#)
 - [Les aérodromes : une réserve de biodiversité](#)